



LES MEILLEURS AGENTS DU CHU RÉCOMPENSÉS

PASSATION DE CHARGES

L'INTERVIEW DU SEMESTRE



**DR DIABATE MOUSSA,
NOUVEAU DIRECTEUR
GÉNÉRAL DU CHU
D'ANGRÉ**



**PROF. KACOU N'DOUBA Adèle,
DIRECTRICE MÉDICALE ET SCIENTIFIQUE :**
**“NOS DÉFIS : MAINTENIR LE STANDING ET
LE STATUT D'HÔPITAL DE RÉFÉRENCE DU
CHU D'ANGRÉ”**

NOUVELLES DU CHU D'ANGRE 3

Les travaux de la Direction Technique	4
Les réunions du Conseil de Gestion du CHU d'Angré en 2024.....	5
Passation de charges entre les Présidentes sortante et entrante du Conseil Scientifique	6
Les distinctions du CHU d'Angré	7
L'Interview du Semestre	8

ESPACE RH 11

Célébration de la Journée Internationale des Droits de la Femme	12
Infos RH	14
Journée de reconnaissance au personnel du CHU d'Angré, 2 ^{ème} édition.....	15

ESPACE SANTE 16

Le Spécialiste : Les maladies cardiaques des enfants	17
Hygiène au quotidien	19
L'hygiène des mains 2/2	19
Dietétique : L'ALIMENTATION DU DIABETIQUE	21
Carnet Rose	23

COMITÉ DE RÉDACTION

Directeur de publication :
GUEYE Idrissa, Directeur Général du CHU d'Angré

- Mme ALOCO Viviane
- Gnahoré AUBIN, Président de la Mutuelle des Agents du CHU d'Angré

Directrice scientifique :
Prof. KACOU N'DOUBA
Adèle, Directrice Médicale et Scientifique du CHU d'Angré

Photographes :

- KOFFI Franck
- SEKA Gervais

Rédacteur en chef :
MESSOU Anoï, Chef du Service de Communication et des Relations Publiques

Infographes :

- SEKA Gervais
- MESSOU Anoï

Secrétaires de rédaction :

- Mme DJEDJE
- ASSI N'Da

Rédacteurs :

- ACHY Constance, Sous-Directrice de la Planification et de la Gestion des Carrières
- Dr. N'DRI Arlette, Sous-Directrice de l'Hygiène et de Lutte contre les Infections Nosocomiales
- Dr. DIABAGATE, Nutritionniste



L'ÉDITO

Le dernier trimestre
Bonne lecture !

DIABATE Moussa
Directeur Général

www.chuangre.ci
info@chuangre.ci
Tél. : +225 27 22 49 64 00

An aerial photograph of the CHU d'Angre campus. The image shows several large, modern, two-story buildings with white facades and red-tiled roofs, arranged in a grid-like pattern. There are parking lots with several cars, green spaces, and a cityscape in the background. The text "NOUVELLES DU CHU D'ANGRE" is overlaid in the center in a large, green, stylized font.

NOUVELLES DU CHU D'ANGRE

Les travaux de la Direction Technique

Depuis 2023, la Direction Technique a entrepris le rehaussement de la Clôture de l'établissement et divers travaux en vue du bon fonctionnement du CHU d'Angré. Comme à l'accoutumée, notre équipe de rédaction a rencontré Monsieur KOUAME Kouakou afin qu'il nous informe des travaux menés par sa direction.



Avant



Après

LES TRAVAUX RELATIFS À LA CLÔTURE DU CHU

Lors de l'inauguration du CHU d'Angré, en décembre 2017, la clôture de l'établissement s'élevait à une hauteur qui ne répondait pas aux normes. Elle était très basse et faisait moins de 1,5 mètres de hauteur par endroit. En plus de la trop grande visibilité de l'enceinte de l'hôpital depuis l'extérieur, un problème de sécurité se posait. Des vols de matériels ont d'ailleurs été commis par des individus ayant escaladé nuitamment la clôture.

démarrés le 08 mai 2023, sont en cours d'achèvement. Par ailleurs, des barrières seront installées au niveau de l'espace vert situé entre la clôture et le bitume, pour empêcher le stationnement de véhicules et la marche des piétons sur le dit espace.

LE TRAITEMENT DE DÉCHETS

L'établissement dispose de deux incinérateurs pour le traitement des déchets, dont un offert par une banque de la place. Suite à la saisine du Centre Ivoirien Antipollution (CIAPOL) par les riverains de l'hôpital se plaignant de la fumée des incinérateurs,



M. KOUAME Kouakou,
Directeur Technique

C'est donc pour remédier à tout ceci que la Direction Générale a initié le rehaussement de la clôture. Les travaux,



la Direction Générale a dû prendre la décision d'arrêter l'utilisation de ces équipements. L'hôpital est entré en contact avec le CIAPOL concernant la question des incinérations. Des solutions sont recherchées. En attendant donc, une convention a été signée avec une entreprise chargée d'enlever et de traiter les déchets à l'extérieur du CHU.

LA CONSTRUCTION DU BÂTIMENT TECHNIQUE DU CHU.

Depuis l'ouverture de l'hôpital, des locaux spécifiques n'ont pas été prévus pour la Direction Technique. Compte tenu de l'insuffisance des locaux dans l'hôpital, les services techniques sont repartis dans divers bâtiments de l'établissement. En 2020, suite à un appel d'offre, une entreprise a été chargée de la construction d'un bâtiment technique devant abriter des bureaux, des magasins d'ateliers, des magasins de stockage, afin d'améliorer les conditions de travail.

Les travaux du bâtiment ont connu un retard imputable au fournisseur. La mise à disposition du bâtiment étant prévue à la fin de l'année 2024, la Direction Générale a demandé à ce dernier de faire diligence pour l'achèvement des travaux dans le courant de l'année.



DIVERS TRAVAUX

A l'ouverture de l'établissement, tous les locaux étaient dotés d'un revêtement (gerfloor) au sol. Ce revêtement n'était pas de bonne qualité et en un laps de temps court, a eu un aspect dégradé.

La Direction Générale a donc initié des travaux en vue du remplacement de ce revêtement par des carreaux depuis novembre 2021.

Cette année, le carrelage a concerné les Urgences de Médecine, celles de Chirurgie et le Service de Biologie médicale.

KOFFI Franck et ASSI N'Da

LES RÉUNIONS DU CONSEIL DE GESTION DU CHU D'ANGRÉ EN 2024



Le vendredi 26 avril 2024, s'est tenue au CHU d'Angré, la première réunion du Conseil de Gestion (COGES) de l'établissement. Le Directeur Général, Monsieur GUEYE Idrissa, a présenté le rapport d'activités 2023. La réunion était présidée par Monsieur TANNI Emmanuel, Conseiller Technique du Ministre.

M. KOFFI Franck

PASSATION DE CHARGES : DR DIABATÉ MOUSSA, NOUVEAU DG DU CHU D'ANGRÉ



Le mardi 25 juin 2024, à la salle de conférences de la Direction Générale du CHU d'Angré, s'est déroulée la passation de charges entre Monsieur GUEYE Idrissa, Directeur Général sortant et Docteur DIABATE Moussa, Directeur Général entrant.

Au cours de cette cérémonie, en présence des Responsables Administratifs, médicaux et médicotechniques de l'établissement, M. GUEYE Idrissa a transmis, les dossiers à Dr. DIABATE. Il a félicité chaleureusement ses collaborateurs pour la qualité du travail abattu. Pour finir, il a souhaité plein succès à son successeur.

Dr. DIABATE Moussa a salué les résultats obtenus par son prédécesseur. Il s'est engagé à maintenir le standing de l'hôpital et à aller encore plus loin. Rappelons que Dr DIABATE a été nommé le 12 juin 2024 à la tête de notre établissement.

Mme DJEDJE

PASSATION DE CHARGES ENTRE LES PRÉSIDENTES SORTANTE ET ENTRANTE DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Elue le 28 novembre 2023 Présidente du Conseil Scientifique, Professeur Adèle KACOU N'DOUBA a officiellement pris fonction, le mercredi 27 décembre 2023, en présence du Directeur Général du CHU-A, Monsieur Idrissa GUEYE et des membres du Conseil Scientifique.



La nouvelle Présidente a reçu les dossiers du Conseil Scientifique des mains de Professeur Flore AMON TANO DICK, Présidente sortante du dit conseil.

A cette occasion, Professeur AMON TANO DICK a remercié la Direction Générale pour son accompagnement durant son mandat et a exhorté la nouvelle Présidente à travailler dans l'unité, afin que le CHU-A demeure dans l'excellence.

Pour sa part, la nouvelle Présidente a remercié la Présidente sortante et s'est engagée à remplir avec abnégation ses nouvelles missions.

La cérémonie a pris fin par la remise d'un prix en guise de reconnaissance à Professeur Flore AMON TANO DICK suivi d'un présent.

MESSOU Anô

JOURNÉE INTERNATIONALE DES SECRÉTAIRES

La Journée Internationale des Secrétaires est célébrée, chaque année, le 15 avril à travers le monde. Cette journée a été célébrée



par les secrétaires du CHU d'Angré, le vendredi 19 avril 2024 au restaurant "Chez Miss Zahui". C'est avec joie que les femmes ont pris d'assaut "Chez Miss Zahui". C'est dans une ambiance festive que la cérémonie s'est déroulée en présence du Directeur des Ressources Humaines du CHU, Dr BENIE Henri Michel, parrain de l'évènement.

K.F

LES DISTINCTIONS DU CHU D'ANGRÉ

UN AUTRE PRIX POUR M. GUEYE IDRISSE

Le vendredi 22 décembre 2023, Monsieur GUEYE Idrissa, alors DG du CHU d'Angré, a été distingué en recevant le "Prix du Meilleur Gestionnaire d'Etablissement Public Hospitalier en Côte d'Ivoire". Décernée par l'Observatoire Africain pour la Bonne Gouvernance, cette distinction s'est faite sur la base des performances réalisées par le CHU d'Angré ; performances publiées par le Ministère en charge du Budget. Recevant le prix, le DG l'a dédié à l'ensemble du personnel dont le travail a permis les résultats que ce trophée récompense.

KOUADIO Sarah



M. SANOGO, DAF DU CHU-A, PRIX DU MEILLEUR ADMINISTRATEUR DES SERVICES FINANCIERS DES HÔPITAUX



Le 15 décembre 2023, a eu lieu la 19^{ème} édition de la Cérémonie de remise des « Awards des Meilleurs Acteurs de l'Emergence en Afrique », à l'Hôtel Ivetel-Plateau d'Abidjan. Cet événement a été organisé par l'ONG «Afrique Vérité pour la Promotion de la Bonne Gouvernance ». Le Directeur des Affaires Financières (DAF) du CHU d'Angré, M. SANOGO Moussa, a reçu à cette occasion le Prix Diamant «Félix Houphouët Boigny» du Meilleur Administrateur des Services Financiers des Hôpitaux de Côte d'Ivoire. Il a présenté ce nouveau prix au Directeur Général du CHU d'Angré et l'a dédié à l'ensemble des acteurs de l'établissement.

SEKA Gervais

DES CHEFS DE SERVICES DU CHU, OFFICIERS DANS L'ORDRE DU MÉRITE

Trois Chefs de services de l'établissement ont été faits Officiers dans l'Ordre du Mérite de la Fonction Publique le 22 décembre 2023. Il s'agit du Prof. Flore AMON TANO DICK (alors Directrice Médicale et Scientifique et Chef du Service de Pédiatrie), Prof. BINAN Yves (Chef du Service de Médecine interne et Gériatrie), Prof. Alidou TRAORE (Chef du Service d'Orthopédie, Traumatologie et Chirurgie plastique). La Direction Générale du CHU d'Angré leur adresse ses vives félicitations pour cette distinction.

KOUADIO Sarah



OSCARS DE LA SANTÉ : LE CHU D'ANGRÉ, CHU DE L'ANNÉE 2023

Le 27 juin 2024, l'établissement a remporté le trophée du CHU de l'année 2023 au cours de la cérémonie organisée par le Club Socopharm. Cette distinction a été réceptionnée par Prof. KACOU N'DOUBA Adèle, Directrice Médicale et Scientifique, représentant Dr. DIABATE Moussa, Directeur Général du CHU d'Angré. Ce dernier a félicité l'ensemble du personnel pour cette nouvelle reconnaissance et l'a exhorté à maintenir les acquis et poursuivre les efforts pour aller encore plus loin pour le bien-être des populations.

M. A.





L'INTERVIEW DU SEMESTRE

Prof. KACOU N'DOUBA Adèle **Directrice Médicale et Scientifique du CHU d'Angré** **et Chef du Service de Biologie Médicale**

Prof. KACOU N'DOUBA Adèle a débuté sa carrière à la faculté de Médecine d'Abidjan où elle obtient son diplôme de Docteur en médecine en 1989. Précédemment, après son admission au concours d'internat en 1987, elle devient interne des hôpitaux ; c'est là qu'est né son amour pour la Biologie. Quatre ans plus tard, elle est admise au concours d'assistanat en bactériologie-virologie, avant de devenir Maître-assistant en 1999.

En 2004, elle obtient le concours d'agrégation. En 2012, elle devient Professeur Titulaire de bactériologie-virologie. Elle est nommée Chef de l'unité de bactériologie clinique et Responsable de formation à l'Institut Pasteur de Côte d'Ivoire. C'est en 2016 que Prof. KACOU N'DOUBA a été retenue pour diriger le Service de Biologie Médicale du CHU d'Angré.

Elue Présidente du Conseil Scientifique de l'établissement en novembre 2023, elle est également la Directrice Médicale et Scientifique par intérim du CHU.



Comment est né votre amour pour la Biologie ?

Au départ je voulais être pédiatre. Lors de mon internat, j'ai passé six mois en pédiatrie, puis six (6) mois aux maladies infectieuses et six autres en pneumo-physiologie (PPH). Je devais revenir en Pédiatrie, mais j'ai eu l'impression que quelque chose manquerait à ma formation. J'ai donc passé une année en Bactériologie-Virologie et j'ai décidé d'y rester.

Comment avez-vous été choisie pour diriger le Service de Biologie Médicale du CHU-A ?

Avant l'ouverture de ce nouveau CHU, il y avait un besoin de spécialistes. J'ai postulé et, sans doute au vu de mon parcours, j'ai été retenue.

Quelles sont les Missions du service de Biologie Médicale ?

Tout Centre Hospitalier et Universitaire a trois missions principales sur lesquelles sont calquées celles des services. Spécifiquement, la première mission est la prestation de services qui consiste à réaliser des analyses

“ LE LABORATOIRE DU CHU D'ANGRÉ EST LE PREMIER D'UN CHU À ÊTRE ACCRÉDITÉ EN CÔTE D'IVOIRE. ”

pour aider aux diagnostics dans la prise en charge des patients. La deuxième mission est la formation ; on reçoit des étudiants en pré-doctoral, en post-doctorat et des techniciens de biologie à former. Enfin la troisième tâche est la Recherche. Elle se fait sur les grands problèmes de santé qui concernent la Côte d'Ivoire.

Le Service de Biologie Médicale dispose-t-il de moyens suffisants pour l'accomplissement de ses missions ?

Oui, le Service dispose assez de moyens pour réaliser ses missions. En termes de Ressources Humaines, nous avons toutes les catégories professionnelles : des Infirmiers pour les prélèvements, des Biologistes qualifiés, des Techniciens outillés, du personnel administratif, du personnel d'accueil, des Préparateurs et Gestionnaires en Pharmacie (PGP), pour mener à bien nos travaux. En matière d'infrastructures, nos locaux sont aménagés de façon adéquate. Pour les équipements, on peut dire que nous sommes gâtés. La Direction Générale s'est engagée à nous soutenir pour la disponibilité des réactifs et des consommables, afin de répondre aux attentes des populations.

Le Service de Biologie Médicale vient d'obtenir son Accréditation selon la norme ISO 15189 version 2012. Pouvez-vous nous indiquer les objectifs et les étapes de ce processus ?

Quand nous avons pris la tête de ce service, un de nos défis était l'obtention de l'Accréditation. Pour la petite histoire, à l'inauguration du CHU d'Angré, le Président de la République était présent avec une délégation. Après qu'il nous a demandé de relever le défi, j'ai fait savoir au Premier Ministre, feu Amadou GON COULIBALY, que mon service voulait aller à l'accréditation. Le Ministre a dit à Monsieur GUEYE : « Monsieur le DG, accompagnez-la et rendez-moi compte ». Aujourd'hui, c'est chose faite.

L'accréditation confère une plus-value immense au Service de Biologie et au CHU d'Angré. Cela signifie que les résultats, qui sortent du laboratoire, peuvent être comparés à ceux des autres laboratoires accrédités dans le monde. Il s'agit donc de résultats fiables et rendus dans les meilleurs délais. J'ai relevé ce défi avec tous mes collaborateurs. Au niveau national, il y a très peu de laboratoires accrédités ; en dehors donc de quelques laboratoires privés, nous sommes le premier laboratoire d'un CHU à être accrédité.

En France, comme dans les autres pays développés, tous les laboratoires doivent être accrédités. Cela va devenir une exigence pour tout laboratoire. L'accréditation est bénéfique pour le CHU d'Angré, car les structures internationales et nationales (Assurances, Ambassades...) peuvent signer des collaborations avec l'établissement. Cette accréditation s'est faite autour de cinq paramètres, mais nous allons étendre le champ des portées en améliorant la qualité des services sur le moyen et long terme.

Quelles difficultés majeures avez-vous rencontrées dans ce processus ?

Un processus a toujours des difficultés. Il fallait que le personnel soit sensibilisé par la formation, par des échanges. Il y avait aussi beaucoup de documents à rédiger. Mais nous avons eu des soutiens. Nous avons

travaillé parfois à des heures tardives. Tous les Services du CHU nous ont aidés à nous mettre aux normes. La Direction Générale nous a particulièrement appuyé par son engagement efficace.

Quel sentiment vous anime au lendemain de cette Accréditation ?

J'éprouve un sentiment de satisfaction pour mon équipe, pour le CHU d'Angré, pour le Ministère en charge de la Santé et pour les populations qui en bénéficient.

Vous avez été élue Président du Conseil Scientifique de l'établissement en novembre 2023 et vous assurez l'interim à la tête de la Direction Médicale et Scientifique. Quels sont vos projets en tant que telle ?

Il y a encore des défis à relever. En début d'année 2024, la première réunion du Conseil Scientifique a eu lieu avec tous les membres. Nous avons passé en revue tous les défis. Il s'agit de la Certification du Processus Consultations, du Service d'Imagerie Médicale et de l'accueil en Biologie. A cela, s'ajoutent l'informatisation au niveau de tous les Services, la formation des différentes catégories de personnel, le Projet d'Etablissement Hospitalier et l'organisation des Journées Scientifiques pour la formation. Autant de défis à relever pour maintenir le standing et le statut d'hôpital de référence du CHU d'Angré.

C'est la fin de notre interview Professeur. Quel est votre mot de fin ?

Merci à tout le personnel du CHU pour le soutien. J'encourage vivement les services à s'engager dans le processus de la qualité pour une meilleure organisation et pour le bien-être des populations. Je vous remercie.

Propos recueillis par Mme DJEDJE et ASSI N'Da



IMPORTANT DON DE COUVEUSES DE LA MAIRIE DE COCODY

Le Jeudi 07 mars 2024, le Maire de la commune de Cocody, Monsieur Jean-Marc YACE, a procédé à la remise de quatre couveuses au Service de Pédiatrie du CHU d'Angré, précisément à l'Unité de néonatalogie. Le don a été réceptionné par Monsieur GUEYE Idrissa, Directeur Général du CHU d'Angré, par Professeure KACOU N'DOUBA Adèle, Directrice Médicale et Scientifique et par Professeur AZAGOH Kouadio Richard, Chef du Service de Pédiatrie Médicale et Spécialités. Le Dg a exprimé toute la gratitude de l'établissement envers le Maire de Cocody et l'a encore remercié pour toutes ses actions en faveur du CHU d'Angré. Ces équipements viennent renforcer le plateau technique de l'hôpital et permettront davantage une meilleure prise en charge des bébés prématurés.

M. SEKA Gervais



VISITE DU DÉCANAT AU CHU D'ANGRÉ

Le mercredi 13 mars 2024, l'équipe décanale de l'UFR des Sciences Médicales accompagnée par certains Chefs de Services Médicaux et Médicotechniques du CHU d'Angré, a visité les services d'accueil des étudiants en médecine, effectuant leur stage dans l'établissement.

Après avoir présenté les civilités au Directeur Général du CHU d'Angré, les visiteurs ont été guidés dans l'établissement par Prof. BINAN (Chef de Service de Médecine Interne du CHU d'Angré), Prof ALLO (Chef de Service de Médecine Physique et Réadaptation), Prof KACOU N'DOUBA (Chef de Service de Biologie Médicale et Directrice Médicale et Scientifique) et Prof ALI Coulibaly (Chef de Service d'Imagerie Médicale).

La visite a permis à l'équipe décanale de s'enquérir des conditions de stage des étudiants et de noter les préoccupations des Chefs de Services concernant ces stagiaires, cela afin de garantir des soins médicaux de qualité aux populations de demain.

Cette équipe était constituée du Doyen de l'UFR, Prof KOUASSI M'BENBUE, et des Vices - Doyens, Prof BAMBA KAMAGATE Diéniaba et Prof TANON Aristophane.

La rencontre s'est achevée par un cocktail à la salle de conférences du bâtiment N, suite au récapitulatif des différents points clés de la visite du jour.



ASSI N'Da

A photograph of a meeting room with several people seated around a large, light-colored wooden conference table. The room has light blue walls, a drop ceiling with recessed lights, and large windows in the background. A framed portrait hangs on the left wall. The text 'ESPACE RH' is overlaid in a large, green, stylized font across the center of the image.

ESPACE RH



CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE LA FEMME



A l'occasion de la Journée Internationale célébrée chaque année le 8 mars, la Direction Générale a organisé une cérémonie mettant à l'honneur les femmes de l'établissement.

La Direction Générale a organisé une cérémonie pour célébrer les femmes du CHU d'Angré. Comme à son accoutumée, la Direction Générale a offert des pagnes pour la célébration de cette journée. Il a profité de cette occasion pour féliciter une fois encore l'ensemble du personnel, en particulier les femmes pour le travail accompli en faveur des populations.

Présente à cette occasion, Professeure KACOU N'DOUBA Adèle, Chef du Service de Biologie Médicale et Directrice Médicale et Scientifique

intérimaire, a été félicitée par le DG, pour l'accréditation de son service. Monsieur GUEYE a également félicité toutes les personnes qui ont participé à la réussite de cet événement. Me Judith COULOUJUR, juriste, conférencière du jour a entretenu les femmes sur "les Droits de la Femme dans le mariage et dans le concubinage".

KOFFI Franck



Avis sur la célébration de la Journée des Droits de la femme au CHU

Après la cérémonie de la célébration de la journée internationale des Droits de la femme, nous avons pris quelques avis des femmes sur cette cérémonie et sur le thème abordé. Voici en quelques lignes les propos de ces braves femmes qui y ont participés.



Mme BARBOZA
Mélissa,
Juriste à la
Direction
des Affaires
Financières

J'y étais. J'ai apprécié la présence massive des femmes divinement vêtues, pour participer à cette célébration que le CHU d'Angré leur a rendue, le 08 mars 2024.

Cette journée a été top avec l'implication et la présence effective du DG. En tant que juriste, j'ai beaucoup apprécié le thème de la conférence.

A titre personnel, c'est le lieu de faire le bilan de ce qui nous reste encore à accomplir par la reconnaissance de tous les droits des femmes, mais également de savourer nos acquis dans tous les aspects de notre vie de femme. L'initiative de la Direction Générale fut magistrale.



Mme N'ZIAN Isabelle,
Surveillante
Générale des
Consultations
Externes

Je n'ai pas voulu rater cette célébration. J'ai beaucoup apprécié le thème de la conférence qui concernait tout le monde.

La Journée Internationale des Droits de la Femme est l'occasion de sensibiliser les femmes sur leurs droits. Je salue l'initiative de la Direction Générale de célébrer les femmes du CHU à cette occasion. Cette année encore, elles ont été mobilisées comme il se devait. Nous avons été émerveillées par la fête.



Mlle ZADI MAZON
MARIE-PAULE,
Agent au Service
Autonome de
Contrôle et
d'Evaluation

Etant dans le comité d'organisation, j'y étais. C'est la motivation des femmes qui a le plus attiré mon attention et j'ai aussi aimé le thème dédié pour cette journée.

J'estime que c'est un moment favorable pour les femmes de revendiquer leurs droits et non une simple fête, comme le pensent certaines d'entre elles.

Le DG a pris une bonne initiative de soutenir les femmes pour l'organisation de cet événement. La salle était pleine à craquer.



Mlle MENEY Edwige,
Agent de Service
Hospitalier (ASH)
aux Urgences de
Médecine Interne
et Gériatrie

Ce qui a retenu mon attention, c'est le thème de la conférence qui traitait du statut de la femme dans le concubinage et dans le mariage. Cela m'a ouvert l'esprit.

Cette journée signifie beaucoup pour nous. Dédier une journée aux droits de la femme, c'est la valoriser. La célébration de 2024 est l'une des meilleures initiatives que la Direction Générale du CHU d'Angré a prises.

QUELQUES INNOVATIONS DU NOUVEAU STATUT DE LA FONCTION PUBLIQUE (1/2)

Par Mlle ACHI Constance, Sous-Directrice de la Planification et de la Gestion des Effectifs.

La loi N° 92-570 du 11 septembre 1992 portant Statut Général de la Fonction Publique a été abrogée par la loi N° 2023-892 du 23 novembre 2023 portant Nouveau Statut Général de la Fonction Publique adoptée par l'Assemblée Nationale et le Sénat.

Cette dernière loi vient ainsi réviser et compléter quelques dispositions afin d'améliorer les conditions de travail des agents et fonctionnaires ivoiriens.

Nous abordons dans ce numéro de notre journal les innovations concernant le Fonctionnaire, le Contractuel et quelques avantages sociaux. Dans la prochaine parution, d'autres innovations seront exposées.

1- Concernant la condition du Fonctionnaire

Relativement à l'accès à la Fonction Publique, la nouvelle loi dresse une liste plus étendue des discriminations à proscrire. Désormais, pour l'accès à la Fonction Publique, la gestion de la carrière et l'admission à la retraite, aucune discrimination ne doit être faite entre les candidats ou les fonctionnaires en raison de leur race, ethnie, clan ou tribu, de leur couleur de peau, de leur sexe, opinion politique ou philosophique, leur origine, leur appartenance syndicale, religieuse, sociale ou leur handicap.

Le diplôme est dorénavant requis en lieu et place du niveau de formation. Ce qui est logique avec la nouvelle définition de l'emploi du fonctionnaire. Dans l'ancienne législation, l'emploi du fonctionnaire ne faisait pas l'objet d'une définition formelle. Le nouveau texte le définit désormais comme étant « la profession exercée par le fonctionnaire en rapport à une qualification acquise suite à une formation initiale ou continue. ». La famille d'emplois désigne un ensemble cohérent de spécialités relevant d'un même domaine général d'activité.

Par ailleurs, il est indiqué que tous les fonctionnaires, dans leur famille d'emplois respective, ont un profil de carrières fixé par décret pris en Conseil des Ministres. A cela, s'ajoute que le fait que le Fonctionnaire peut exercer un mandat social à la tête d'une Société d'Etat.

L'Etat garantit au fonctionnaire, avec la nouvelle loi, des conditions de travail adéquates pour l'accomplissement de sa mission de service public. Ces conditions de travail sont relatives notamment à l'environnement, aux moyens, à la santé et à la sécurité au travail.

Auparavant, le Fonctionnaire faisait, chaque

année, l'objet d'une notation. Il subit désormais une évaluation en phase avec la nécessité d'atteindre des objectifs qui lui sont fixés.

Le Fonctionnaire bénéficie de la formation continue, en plus de l'avancement, la promotion et la distinction honorifique.

Enfin, de nouvelles commissions ont été créées. Il s'agit de la Commission Administrative de Recours et du Conseil de Santé et Sécurité au Travail de la Fonction Publique qui viennent compléter les organismes consultatifs existants : le Comité Consultatif de la Fonction Publique, la Commission de Réforme et le Conseil de Discipline de la Fonction Publique.

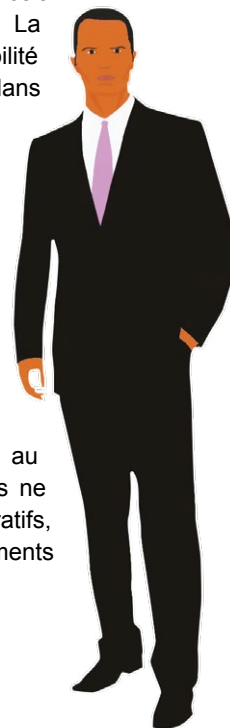
2- Les évolutions concernant les Contractuels

Si auparavant, les contractuels occupaient des fonctions dans les cabinets ministériels, cela n'était légalement pas prévue. La nouvelle loi formalise la possibilité pour les contractuels d'exercer dans un Cabinet ministériel.

Par ailleurs, elle autorise le recrutement des enseignants du supérieur de rang A, par contrat d'assimilation, en cas de postes vacants dans des spécialités de l'enseignement supérieur.

3- Les avantages sociaux

La nouvelle législation institue l'indemnité contributive au logement pour les fonctionnaires ne bénéficiant ni de baux administratifs, ni de l'occupation des bâtiments administratifs.



JOURNÉE DE RECONNAISSANCE AU PERSONNEL DU CHU D'ANGRÉ, 2^{ÈME} ÉDITION

Le jeudi 13 juin 2024, le CHU d'Angré a organisé la 2^{ème} Journée de Reconnaissance à l'endroit du personnel au titre de l'année 2023. En présence de Monsieur TANNI Emmanuel, Conseiller Technique du Ministre en charge de la Santé, la Direction Générale a célébré et récompensé ses meilleurs agents, meilleurs services et agents admis à la retraite. Les responsables administratifs, médicaux et médicotechniques ont participé à cette fête.

Les agents admis à la retraite en 2023, avec à leur tête Prof. AMON Tanoh Dick, ont reçu les hommages de la Direction Générale. Il s'agit de :

- M. KOUASSI Jean Baptiste infirmier à la retraite,
- Dr ANOMA Don Anthonin, urgentiste à la retraite,
- M. BADA Azoda Julien, infirmier à la retraite,
- M. GUIDA Koukougnon Ferdinand, infirmier à la retraite et
- Professeur Flore AMON TANO DICK, anciennement Directrice Médicale et Scientifique et Chef du Service de Pédiatrie Médicale et Spécialités.

Cette dernière, au nom de tous les agents admis à la retraite, a traduit la gratitude de tous à l'endroit de la Direction Générale. Elle a demandé que chaque agent, encore en service, préserve tout le capital qui mis en place.

Il est bon de noter que chaque récipiendaire a reçu des bons d'achat et un trophée.

A la suite de cela, les 3 meilleurs agents de chaque Département du CHU ont été pour l'année 2023 honorés. Parmi eux, l'identité des 3 meilleurs agents de l'établissement a été dévoilée.

Il s'agit de :

- 1^{er} : M. KOUAME Paul Landry, Brancardier à la Direction Médicale et Scientifique ;
- 2^{ème} : M. YOBOUET Kouakou Guy Narcisse, Attaché Administratif au Service Qualité et Sécurité des Soins ;
- 3^{ème} : Mme LAGO née KOUASSI Brigitte Anita, Sage-Femme Diplômée d'Etat au Service de Gynécologie et Obstétrique.

Ces agents, en plus de bons d'achats, ont reçu chacun une enveloppe.

En plus des meilleurs agents, les 3 Meilleurs Services de l'hôpital pour l'année 2023 ont été annoncés :

- 1^{er} : le Service de Biologie Médicale, dirigé par Prof. KACOU N'DOUBA Adèle ;
- 2^{ème} : l'Unité des Urgences de Pédiatrie du Service de Pédiatrie Médicale et Spécialités, dirigé par Prof. AZAGOH Richard ;
- 3^{ème} : l'Unité des Urgences Médicales du Service de Médecine Interne et Gériatrie, dirigé par Prof. BINAN Yves.

La Direction Générale a félicité les lauréats et encouragé l'ensemble du personnel et des Services à poursuivre les efforts pour un accueil et une prise en charge de qualité des patients.





ESPACE SANTE



Prof. AZAGOH KOUADIO Richard est Médecin Cardiologue - Pédiatre de formation. Il a débuté sa carrière universitaire en 2013 à la Faculté de Médecine d'Abidjan comme Assistant Chef de clinique en Pédiatrie. Désireux d'approfondir ses connaissances dans le domaine de la Pédiatrie et avec le soutien de ses Maîtres, il a effectué un stage de perfectionnement en France dans différents Hôpitaux dont l'Hôpital Necker-enfants Malades à Paris de 2010 à 2011 et l'Hôpital Mutualité Française Eugène André à Lyon de 2013 à 2014.

De retour au pays, Prof AZAGOH a exercé au Service de Pédiatrie du CHU de Treichville comme Maître-assistant en 2016, avant de devenir Maître de Conférences Agrégé de Pédiatrie Médicale à l'UFR des Sciences Médicales d'Abidjan.

Depuis octobre 2023, il est le Chef Service de Pédiatrie Médicale et Spécialités au CHU d'Angré.

LES MALADIES CARDIAQUES DES ENFANTS

Prof. AZAGOH Richard : Cardiopédiatre



Qu'est-ce qu'un Cardiologue pédiatre et congénitaliste ?

Le métier de cardiologue pédiatre et congénitaliste (ou cardio-pédiatre) comporte une base double : la pédiatrie et la cardiologie. Les activités du Médecin Spécialiste en cardiologie pédiatrique et congénitale peuvent être déclinées de la façon suivante :

- il est le Médecin référent pour la prise en charge de toutes les cardiopathies du fœtus et de l'enfant (malformations cardiaques congénitales, troubles du rythme, pathologies du péricarde, etc.) et pour la réalisation des actes médico-techniques diagnostiques ou thérapeutiques à visée cardiaque.
- il coordonne la prise en charge des cardiopathies congénitales de l'adulte avec les autres spécialistes concernés.

Quelle est la tranche d'âges de vos patients ?

La cardiologie pédiatrique et congénitale est une discipline médicale qui s'intéresse à toutes les tranches d'âges vu qu'elle prend en charge :

- les pathologies cardiaques du fœtus, de l'enfant et de l'adolescent,
- et les cardiopathies congénitales de l'adulte.

Par définition, les patients d'un Pédiatre sont des enfants. Qu'est-ce qui explique que le Cardio-pédiatre s'occupe également des maladies cardiaques d'un sujet adulte ?

Cela peut s'expliquer par le fait que les maladies congénitales existent déjà à la naissance de l'individu et donc le suivi implique que le Cardiologue-pédiatre l'accompagne même dans sa vie d'adulte.

Par ailleurs, suite à la prise de conscience des besoins non satisfaits d'adolescents et d'adultes qui ont bénéficié de la chirurgie à cœur ouvert, le cardio-pédiatre s'occupe d'eux.

Le cardio-pédiatre représente une ressource de soutien pour ces adultes et adolescents qui vivent avec une cardiopathie congénitale opérée. Il les éduque, informe sur l'avancée de la médecine dans ce domaine et améliore la qualité des soins prodigués à ces malades appelés patients GUCH.

Quelles sont les pathologies généralement prises en charge par le cardio-pédiatre ? Quelles sont celles que vous rencontrez fréquemment au CHU d'Angré ?

Les pathologies généralement prises en charge par le cardio-pédiatre sont :

- toutes les formes de cardiopathies congénitales à tous les âges de la vie,
- les cardiopathies non malformatives du fœtus, cela en lien avec les obstétriciens,
- les maladies cardiaques non congénitales du nouveau-né et de l'enfant : cardiomyopathies, troubles du rythme cardiaque, maladies du péricarde, etc.,
- tous les types d'hypertensions pulmonaires aiguës et chroniques du nouveau-né et de l'enfant, l'insuffisance cardiaque aiguë et chronique du nouveau-né et de l'enfant,
- les cardiopathies congénitales en réanimation et durant la période périopératoire pour tout type de chirurgie cardiaque,
- les complications cardiaques aiguës et chroniques des maladies de l'enfant...

Au CHU d'Angré, nous rencontrons fréquemment les cardiopathies congénitales, mais aussi, dans une moindre mesure, les cardiopathies acquises.

Quelles sont les causes de ces maladies chez l'enfant ?

En ce qui concerne les cardiopathies congénitales et pédiatriques, il s'agit le plus souvent de causes génétiques : ce sont des anomalies chromosomiques.

Pour les cardiopathies acquises, les causes sont le plus souvent les pathologies infectieuses telles que le Rhumatisme Articulaires Aigu (RAA) dû au streptocoque bêta hémolytique, la tuberculose provoquée par le bacille de Koch, etc. Bien d'autres microbes sont incriminés à divers degrés.

Les causes peuvent être d'origine tumorale bénigne ou maligne. Enfin, de nos jours, la mal bouffe peut être à l'origine de l'hypertension artérielle essentielle ou s'inscrivant dans un syndrome métabolique.

Quels signes peuvent alerter les parents ?

Les signes pouvant alerter les parents sont :

- une respiration difficile exigeant un effort supplémentaire avec une sensation de soif d'air (dysnée) ;
- une teinte bleutée de la peau (cyanose) ;
- une transpiration abondante (diaphorèse) ;
- une difficulté à la tétée ou à la prise du biberon ;
- des douleurs thoraciques qui sont un motif fréquent de consultation ;
- des palpitations qui correspondent à une forte perception des battements du cœur ;
- des malaises et pertes de connaissances brèves (pertes de conscience incomplète, vertiges, étourdissements, etc.).

“Le cardiopédiatre est le médecin référent pour la prise en charge de toutes les cardiopathies du fœtus et de l'enfant.”

Quelles précautions pourraient-elles être prises pour éviter ces maladies ?

Diverses précautions sont à observer :

- la place de la diététique, dans la prévention primaire et secondaire des maladies cardio-vasculaires, n'est plus à démontrer ;
- le bon suivi de la grossesse au cours des consultations prénatales (CPN) avec un bilan prénatal (BPN) complet et une prophylaxie antianémique et anti-palustre pendant la grossesse ;
- la prévention par le respect de la vaccination, surtout contre le pneumocoque et la grippe ;
- la couverture antibiotique en cas de soins dentaires ou d'intervention chirurgicale chez les patients porteurs d'une cardiopathie pour éviter une infection bactérienne ;
- L'hygiène de vie est également de mise.

Avons-nous un plateau technique adéquat pour soigner les enfants atteints de maladies cardiaques ?

Le Directeur Général de notre établissement, Mr GUEYE Idrissa, a une vision pour faire du CHU d'Angré, un hôpital de référence. Je suis entièrement partie prenante pour ce projet.

Concernant le plateau technique mis à notre disposition, l'hôpital doit acquérir de nouveaux matériels pour des offres de soins de pointe. Actuellement, après établissement du diagnostic avec le plateau technique mis à notre disposition, nous référons les patients, pour la suite de la prise en charge chirurgicale, à l'Institut de Cardiologie d'Abidjan (ICA), voire dans les hôpitaux de pointe hors du pays. Le suivi et les suites de soins se font par contre aisément dans le service.

HYGIÈNE AU QUOTIDIEN

Par Dr. N'DRI Arlette, Sous-Directrice de l'Hygiène et de la Lutte contre les Infections Nosocomiales

L'HYGIÈNE DES MAINS 2/2

TECHNIQUES D'HYGIÈNE DES MAINS

Il existe 2 types (le lavage et la friction) regroupant 5 techniques d'hygiène des mains :

Le lavage des mains	La friction des mains
• Lavage simple ; • Lavage hygiénique; • Lavage chirurgical.	• Traitement hygiénique des mains par frictions ; • Désinfection chirurgicale des mains par frictions.

LES ÉTAPES DE LA FRICTION HYDRO-ALCOOLIQUE



1) Remplir la paume d'une main avec le produit hydro-alcoolique et recouvrir toutes les surfaces des mains.



2) Frictionner paume contre paume par mouvement de rotation.



3) Frictionner le dos de la main gauche avec un mouvement d'avant en arrière exercé par la paume droite et vice versa...



4) ...les espaces interdigitaux paume contre paume, doigts entrelacés, en exerçant un mouvement d'avant en arrière...



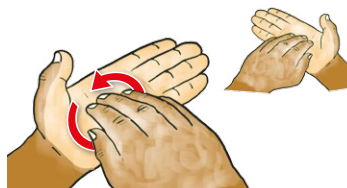
5) ...le dos des doigts en les tenant dans la paume de la main opposée avec un mouvement d'aller-retour latéral...



6) ...le pouce de la main gauche par rotation dans la paume fermée de la main droite et vice versa...



7) ...la pulpe des doigts de la main droite par rotation contre la paume de la main gauche et vice versa...



8) Les mains sont prêtes pour le soin.



LES ÉTAPES DU LAVAGE DES MAINS



1) Mouiller les mains abondamment.



2) Appliquer suffisamment de savon pour recouvrir toutes les surfaces des mains.



3) Frictionner paume contre paume par mouvement de rotation.



4) Frictionner le dos de la main gauche avec un mouvement d'avant en arrière exercé par la paume droite et vice versa...



5) ...les espaces interdigitaux paume contre paume, doigts entrelacés, en exerçant un mouvement d'avant en arrière...



6) ...le dos des doigts en les tenant dans la paume des mains opposées avec un mouvement d'aller-retour latéral...



7) ...le pouce de la main gauche par rotation dans la paume fermée de la main droite et vice versa...



8) ...la pulpe des doigts de la main droite par rotation contre la paume de la main gauche et vice versa...



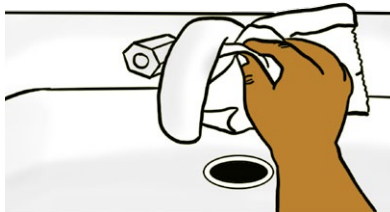
9) Rincer les mains à l'eau.



10) Sécher soigneusement les mains avec une serviette à usage unique.



11) Fermer le robinet à l'aide de la serviette.



12) Les mains sont prêtes pour le soin.



CONCLUSION

L'hygiène des mains reste la mesure la plus importante et la plus efficace des précautions générales dans :

- la prévention des infections liées aux soins,
- la dissémination de micro-organismes multi-résistants,
- la prévention du transfert de micro-organismes entre patients, soignants et environnement hospitalier.

DIÉTÉTIQUE : L'ALIMENTATION DU DIABÉTIQUE

Par Dr. Diabagaté, Nutritionniste

L'alimentation est l'un des piliers du traitement du diabète de type 2 et fait partie intégrante de la gestion du diabète de type 1. Le meilleur des régimes revient à adopter une alimentation variée et équilibrée. De manière générale, cela consiste à privilégier les aliments ayant un profil nutritionnel intéressant (riches en vitamines et en minéraux) et à manger de tout en quantité raisonnable.

QUELQUES CONSEILS DE BASE

- Prendre 3 repas par jour à heures régulières (petit-déjeuner, déjeuner et dîner) + 1 à 2 collations qui est (sont) facultative(s), et qui sont fonction du traitement médical.
- Éviter de sauter des repas. Ceux-ci devraient être espacés d'environ 4 à 6 heures. Les collations devraient être prises de 2 à 3 heures après le repas, s'il y a lieu.
- Manger une variété d'aliments provenant des différents groupes alimentaires : légumes et fruits, féculents, lait et substituts, viandes et substituts.
- Privilégiez les aliments riches en fibres : légumes et fruits, produits céréaliers à grains entiers, légumineuses, etc.
- Privilégiez les aliments faibles en sodium (sel).
- Boire au moins 1,5 litres d'eau par jour.
- Le dîner doit être pris au moins trois heures avant l'heure du coucher.
- Limiter la consommation d'aliments sucrés et peu nutritifs (pâtisseries, sucreries, chocolat, biscuits, miel, sirops, confitures, etc.). Ceux-ci ne devraient être consommés qu'en petite quantité et de façon occasionnelle.
- Privilégier l'eau pour s'hydrater plutôt que les jus de fruits et les boissons sucrées.
- Consommer avec modération les substituts du sucre (aspartame, sucralose, cyclamates, saccharines, stevia, etc.) et les produits qui en contiennent.
- Faire au moins 1 fois par jour, 30 minutes minimum d'activités physiques (marche rapide, escalier, ...) ou 3 fois par semaine au moins 1 heure de sport (footing, cyclisme, fitness, sports collectifs, ...). Cela aidera à réguler la glycémie.

RÉGIME ALIMENTAIRE DU DIABÉTIQUE

1. Les légumes

Les légumes occupent une place de choix dans l'alimentation de la personne diabétique et doivent composer la moitié de son assiette. Ils sont riches en vitamines, minéraux, antioxydants et fibres alimentaires. Ils contiennent peu de glucides et leur impact sur la glycémie est généralement faible. Pour ces raisons, les légumes sont permis à volonté.

2. Les céréales et féculents

Appartiennent à ce groupe, les céréales (riz, mil, fonio, sorgho, maïs...), les pains, les pâtes alimentaires, les semoules, les légumineuses (pois, haricots, lentilles, soja...), les racines et tubercules (pomme de terre, manioc, igname, patate douce, taro...) et la banane plantain. Ces aliments riches en sucres complexes (amidon et fibres) ont une bonne valeur énergétique et contribuent aussi aux apports en fibres alimentaires, en vitamines B et en minéraux (fer et magnésium). Ils ne sont pas interdits aux personnes vivant avec un diabète, car ils sont nécessaires au bon fonctionnement de l'organisme. Le quart de l'assiette d'un diabétique devrait être composé d'aliments de ce groupe.

3. Les aliments protéinés

Le quart de l'assiette d'un diabétique devrait être composé d'aliments protéinés. Les protéines d'origine végétale (légumineuses) et le poisson sont à privilégier.

4. Les fruits

Les fruits peuvent être consommés entiers en dessert ou en collation. .

5. L'hydratation

L'eau est la boisson idéale pour s'hydrater. L'eau gazeifiée, les eaux aromatisées maison, les tisanes, les thés et le café non sucrés sont aussi des choix intéressants

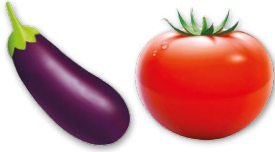
6. Les matières grasses

Les gras monoinsaturés et polyinsaturés, qui sont favorables pour la santé du cœur, tels que l'huile d'olive, l'huile de tournesol, les noix et les graines, les poissons gras et les avocats, sont à privilégier.

ALIMENTS À CONSOMMER SANS MODÉRATION

- Aliments à index glycémique faible (IG<39)
- Aliments très pauvres en acides gras et en cholestérol
- Aliments à valeur énergétique

LEGUMES



LEGUMES FEUILLES



LAIT ET PRODUITS LAITIERS



BOISSONS



Attention : A charge glycémique élevée (lorsque la consommation est excessive) les aliments à l'index glycémiques faibles peuvent entraîner une élévation significative de la glycémie.

ALIMENTS À CONSOMMER AVEC MODÉRATION

- Aliments à index glycémique moyen (40<IG<59)
- Aliments riche en acide gras (AGS, AGMI, AGPI) et en cholestérol
- Aliments à valeur énergétique élevé

MATIERE GRASSE VISIBLE



VIANDES, POISSONS ŒUFS ET FRUITS DE MER



CEREALES, FECULENTS



ALIMENTS À ÉVITER

BOISSON ET PRODUITS SUCRES



FRUITS (oléagineux ou frais)



CONNEXION
→ **SANTÉ** ←

Journal interne du CHU d'Angré

LE JOURNAL DU CHU D'ANGRÉ PARAÎT CHAQUE SEMESTRE.

**CETTE PUBLICATION APPARTIENT À TOUS LES AGENTS
DE L'ÉTABLISSEMENT ET TOUS PEUVENT
CONTRIBUER À SA PARUTION
EN CONTACTANT LE SERVICE DE COMMUNICATION
(POSTE 150).**

CARNET ROSE

Vous avez vécu des événements heureux (naissances ou mariages) ? Partagez votre joie avec tout le personnel du CHU en nous envoyant les photos et la description du fait qui marque votre vie à : info@chuangre.ci



Le 10 février 2024, à la Mairie de Bonoua, M. KOUAKOU Paulin, Chef du Service Qualité, et Loukou Chantal ont célébré leur union.



M. GOGBEU Emile, Informaticien à la Direction Technique et AHI MANOU CLÉMENTINE, Secrétaire médicale à la Direction des Ressources Humaines, du CHU ont célébré leur union le 16 mai 2024, à la Mairie de Cocody.



KOUAKOU Iliana Émilienne, née le 5 février 2024, est la fille de KOUAKOU Jean-Luc, Standardiste au Service de Communication et des Relations publiques.



BAYORO Hadassa Merveilles Sharon Rose, née le 11 décembre 2023, est la fille de BAYORO Komelan Georges, Pompier civil à la Direction Technique.

CONSIGNES À RESPECTER AU SEIN D'UN HÔPITAL



Ne pas photographier ou filmer au sein du CHU.



Ne pas sécher du linge dans l'enceinte du CHU.



Ne pas marcher, ni s'asseoir sur la pelouse.



Ne pas répandre de l'eau ou tout autre liquide sur le sol ou sur la pelouse.



Ne pas klaxonner.



Circuler en voiture à faible vitesse.